

96 B 2389

A.C.S. OPTIQUE « PRISM OPTICAL »

Société par Actions Simplifiée au capital de 38.112,25 €

Siège social 56 place de France
91300 MASSY

RCS D'EVRY B 410 094 577

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 7 JUILLET 2010

PROCES-VERBAL

L'an deux mil dix et le 7 juillet,

Monsieur Pierre Jacques SICSIC, Associé unique et Président de la Société par Actions Simplifiée ACS OPTIQUE, au capital de 38.112,25 €, dont le siège social est à Massy (91300) 56 place de France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le n° 410 094 577 a pris les décisions suivantes

PREMIERE DECISION

L'Associé unique constate le caractère définitif de la réduction de capital par voie de diminution de la valeur nominal des 2.500 actions actuelles qui passe de 15,244 €uros à 4 €uros décidée par procès verbal du 10 mai 2010 déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry le 7 juin 2010.

Ainsi, le capital social qui s'élève à la somme de 38.112,25 € a été réduit d'une somme de 28.112,25 € pour être ramené à la somme de 10.000 € et le montant de cette réduction va pouvoir être remis à l'Associé unique.

DEUXIEME DECISION

Aucune opposition n'ayant été faite dans le délai légal par un créancier quelconque, l'Associé unique constate la levée de la condition suspensive à la modification de l'article 6 des statuts telle que décidée par le procès verbal du 10 mai 2010.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés, à cet effet, au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal des présentes décisions pour procéder auxdites formalités, et, notamment, au dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par l'Associé unique et Président, Monsieur Pierre Jacques SICSIC.


M. Pierre Jacques SICSIC
Président et Associé unique

Enregistré à SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
MASSY NORD

Le 12/07/2010 Bordereau n°2010/211 Case n°3

Enregistrement 375 € Pénalités

Total liquidé trois cent soixante-quinze euros

Montant reçu trois cent soixante-quinze euros

L'Agent

Ext 430

DUPLICATA


BOYER Marie-Eveline
Agent Administratif des Impôts